

VILLE DE
RIORGES

N° DCM_2023_261

OBJET :

**PATRIMOINE-VOIRIE –
RESEAUX ET DEPLACEMENTS**

AGRANDISSEMENT ET
RENOVATION GROUPE
SCOLAIRE PONTET
MATERNELLE

APPROBATION DES MARCHES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 10 JUILLET 2023 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 3 juillet 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que le titre de la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 11 juillet 2023.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire*, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Catherine REMY-MENU, Gaëtan REDEUILH, Bérenger CENTI, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, *adjoints*, Martine SCHMÜCK, *conseillère municipale déléguée*, Delphine DEBATISSE, Valérie MACHON et Bernard JACQUOLETTO, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse :

Secrétaire élue pour la durée de la session : Andrée RICCETTI

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER Jacky BARRAUD Martine SCHMÜCK Delphine DEBATISSE Valérie MACHON Bernard JACQUOLETTO	Jean-Luc CHERVIN Michelle BOUCHET Isabelle BERTHELOT Andrée RICCETTI Chantal LACOUR Catherine ZAPPA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

AGRANDISSEMENT ET RENOVATION GROUPE SCOLAIRE PONTET MATERNELLE APPROBATION DES MARCHES

Thierry Rollet, conseiller municipal délégué, en charge de la fête des fleurs et des produits du terroir, expose à l'assemblée :

Dans le cadre des travaux d'aménagement et agrandissement du groupe scolaire du Pontet maternelle, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

Une première consultation a été passée en procédure adaptée selon l'article L.2123-1 du Code de la commande publique pour ces travaux. Lors de sa séance du 31 mai 2023, le conseil municipal, a entre autres, approuvé les marchés passés avec les sociétés retenues par la commission spéciale des marchés réunie le 11 mai 2023 pour les lots attribués.

Lors de cette première consultation, plusieurs lots ont été déclarés sans suite pour cause d'infructuosité, et ont été relancés en marché sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'article R.2122-2 du code de la commande publique.

Les lots concernés par cette infructuosité sont les suivants :

Lot n°4 : Charpente métallique

Lot n°6 : Bardage étanchéité zinguerie

Lot n°9 : Isolation par l'extérieur

Lot n°13 : Plomberie sanitaire chauffage

Plusieurs sociétés ont été consultées directement pour négocier une offre.

La commission spéciale des offres, réunie le 12 juin 2023, a donné un avis favorable pour les sociétés suivantes :

Lot 04 : Charpente métallique

Entreprise LES CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT – 42720 BRIENNON,
pour un montant de 75 376,96 € HT
90 452,35 € TTC

Lot 06 : Bardage zinguerie étanchéité

Entreprise SOPREMA – 42330 ST BONNET LES OULES,
pour un montant de 76 311,01 € HT
91 573,21 € TTC

Lot 09 : Isolation extérieure

Entreprise BEZACIER – 42460 LE CERGNE,
pour un montant de 35 566,25 € HT
42 679,50 € TTC

Lot 13 : Plomberie sanitaire chauffage

Entreprise CL DESBENOIT – 42120 LE COTEAU,
pour un montant de 46 726,80 € HT
56 072,16 € TTC

A titre indicatif, l'opération de travaux commencera en juillet 2023 pour une durée de sept mois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1°) approuve les marchés relancés concernant les travaux d'agrandissement et rénovation du groupe scolaire du Pontet maternelle pour les lots suivants :

- Lot 4 : Charpente métallique
- Lot 6 : Bardage zinguerie étanchéité
- Lot 9 : Isolation extérieure
- Lot 13 : Plomberie sanitaire chauffage
-

2°) précise que le montant total de ces marchés s'élève à 276 777,72 €TTC ;

3°) autorise le maire à les signer ;

4°) autorise le maire à prendre toutes les décisions relatives à l'exécution et le règlement des marchés liés à ces travaux ;

5°) dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget primitif.

Riorges, le 11 juillet 2023

La secrétaire de séance,
Andrée RICCETTI

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN